

Madame, Monsieur

Le Président de la République a annoncé mercredi 31 mars la fermeture des écoles à compter du mardi 6 avril.

Le calendrier scolaire a été modifié suite à cette annonce.

Semaine du Mardi 6 avril au vendredi 9 avril → Classe en distanciel.

Semaines du Lundi 12 avril au dimanche 25 avril → Vacances.

Reprise des cours en théorie le lundi 26 avril.

Il est donc important que votre enfant puisse bénéficier d'un suivi pédagogique. Cette situation est compliquée pour tout le monde, et l'équipe enseignante essaie d'y répondre au mieux.

Dans certaines classes, le travail a été donné sous format papier. Pour les autres classes, c'est par le biais de l'Environnement Numérique de Travail « Beneylu school » que le travail sera mis à disposition « médiathèque / cahier de textes ». Un code vous sera fourni (si ce n'est pas déjà le cas) pour accéder à la plateforme.

<https://beneylu.com/ent>

Pour rappel, L'ENT est un outil pédagogique qui permet un échange élève / parents / enseignant(e). Il ne peut être utilisé comme réseau social pour des échanges entre parents.

Il en est de la responsabilité de chacun à ce que le travail proposé soit réalisé le plus sérieusement possible afin que votre enfant ne soit pas trop pénalisé dans ses apprentissages. C'est pourquoi un temps de travail en français et mathématiques doit être mené chaque jour.

Pour ce qui est de la communication d'informations aux familles, merci de bien vouloir consulter régulièrement le site de l'école à l'adresse suivante.

ec-bourg-veigne.tice.ac-orleans-tours.fr

Pour toutes questions, je vous invite également à envoyer un mail sur la messagerie de l'école.

ec-bourg-veigne@ac-orleans-tours.fr

Cordialement

le directeur,
Bruno MATHIEU